

DIPLÔME NATIONAL D'ART option ART
CONCOURS D'ENTRÉE en 1^{re} ANNÉE 2025/26

PHASE COMPLÉMENTAIRE · AOÛT – SEPT. 2025

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION
POUR LES CANDIDATS NON BACHELIERS**

[**rappel** : les candidats BACHELIERS ou EN COURS D'OBTENTION DU BAC
lors de la session 2025 doivent s'inscrire via PARCOURSUP]

À REMPLIR EN LETTRES CAPITALES

Civilité Mme M.

Nom

Prénom

N° INE

Nationalité

Date de naissance

Lieu de naissance

Adresse

Code postal

Ville

Tél. portable

Email

Nom et prénom du représentant légal

Tél. du représentant légal

Date et signature

Boursier Oui Non

Dernier diplôme obtenu

Établissement fréquenté en 2024/25

Baccalauréat en cours ou obtenu :

Général : option

si option Art, laquelle ?

Technologique : option

Professionnel : option

Autres

Indiquer ci-dessous les classes suivies
et établissements fréquentés :

2024/25
Classe/section <input type="text"/>
Établissement <input type="text"/>
2023/24
Classe/section <input type="text"/>
Établissement <input type="text"/>
2022/23
Classe/section <input type="text"/>
Établissement <input type="text"/>

DIPLÔME NATIONAL D'ART option ART **CONCOURS D'ENTRÉE** en 1^{re} ANNÉE 2025/26

PHASE COMPLÉMENTAIRE · AOÛT – SEPT. 2025

MODALITÉS D'INSCRIPTION POUR LES CANDIDATS NON BACHELIERS

L'admission en 1^{re} année du Diplôme National d'Art option Art se fait par voie de concours.

A titre dérogatoire, l'école peut accepter l'inscription de candidats non bacheliers au concours d'entrée. La décision est prise par la direction après avis de la commission de recevabilité.

Le candidat doit joindre à son dossier d'inscription, un courrier de demande de dérogation accompagné d'un dossier artistique et pédagogique comprenant un descriptif détaillé des enseignements suivis, des éléments de sa pratique artistique et, le cas échéant, des activités professionnelles antérieures.

PLANNING DES ÉPREUVES

• **21 AOÛT** : transmission des sujets des épreuves suivantes :

- > ÉPREUVE THÉORIQUE DE CULTURE GÉNÉRALE
- > ÉPREUVE D'ANGLAIS LANGUE ÉTRANGÈRE
- > ÉPREUVE PLASTIQUE

• **27 AOÛT (inclus)** : date limite de transmission par mail des compositions écrites et plastiques, **accompagnées d'un PORTFOLIO** (cf. Déroulé détaillé).

• **LES 3 ET 4 SEPT. 2025** :
> ENTRETIEN INDIVIDUEL en VISIOCONFÉRENCE

Le candidat recevra à compter du 28 août, une convocation précisant le jour et le créneau horaire durant lequel il devra se rendre disponible pour l'entretien.

DÉROULÉ DÉTAILLÉ DU CONCOURS D'ENTRÉE

La 1^{re} session du concours d'entrée comprendra quatre épreuves réparties en deux temps :

• **JEUDI 21 AOÛT** : transmission des sujets des épreuves théoriques et plastique sur le site de l'école (www.esa-paysbasque.fr).

Le candidat aura **jusqu'au 27 AOÛT inclus** pour répondre aux différentes épreuves (certaines comme l'épreuve théorique de culture générale ou l'épreuve plastique proposeront deux sujets au choix) et transmettre par mail à l'adresse admission@esa-paysbasque.fr :

- sa réponse à l'épreuve théorique au format pdf.
- sa réponse à l'épreuve d'anglais au format demandé.
- sa réponse à l'épreuve plastique au format de son choix (cela peut être un pdf, des images, vidéos, sons, etc.).
- un portfolio dont le format est laissé à l'appréciation du candidat. Le plus foisonnant possible, il peut être composé de scans de carnets de bord et/ou carnets de croquis, de dessins, d'illustrations, de gravures, de photographies, de collages, de volumes, de vidéos, de créations multimédias, etc. De manière facultative, vous pouvez y joindre un auto-portrait vidéo.

• **LES 3 ET 4 SEPT.**
entretien individuel en visioconférence d'une durée de 20 minutes maximum face à un jury d'enseignants sur la base des compositions du candidat aux épreuves théoriques et plastique, et de son portfolio. Au cours de cet échange, il sera demandé au candidat de choisir et de présenter 4 ou 5 réalisations significatives de son travail.

RÉSULTATS

Chaque candidat sera informé individuellement du résultat de son admission par mail.

Pour toute demande d'informations :

> **Secrétariat pédagogique du Diplôme National d'Art** : 05 59 47 80 02

DIPLÔME NATIONAL D'ART option ART **CONCOURS D'ENTRÉE en 1^{re} ANNÉE 2025/26**

PHASE COMPLÉMENTAIRE · AOÛT – SEPT. 2025

MODALITÉS D'INSCRIPTION **POUR LES CANDIDATS NON BACHELIERS**

CONDITIONS D'ADMISSION

➤ CANDIDATS NON FRANCOPHONES

Les candidats non francophones devront justifier d'un niveau de maîtrise de la langue française : **TCF - Test de Connaissance de la langue Française TCF NIVEAU B2** de moins de 2 ans.

BOURSES D'ÉTUDES

Des bourses d'études sont accordées par le ministère de la Culture. La constitution du dossier social étudiant est à saisir sur le site Internet du CROUS AQUITAINE : www.crous-bordeaux.fr

➤ Ne pas attendre les résultats du baccalauréat, des concours, des admissions pour formuler les vœux dans l'établissement de votre choix.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

pour les candidats non bacheliers (hors élèves de Terminale)

Le dossier d'inscription au concours d'entrée se compose de pièces attendues par mail et d'autres par voie postale.

Un tarif unique de 35€ par session permet au candidat de postuler à toutes les formations de l'ESAPB.

L'inscription au concours ne sera validée qu'à réception du règlement des frais d'inscription :

- > soit par chèque par voie postale (cf. Pièces à fournir par voie postale).
- > soit par CB ou espèces auprès du secrétariat de l'école.

➤ PIÈCES À FOURNIR PAR MAIL À L'ADRESSE admission@esa-paysbasque.fr :

- le formulaire d'inscription au concours d'entrée ;
- une copie de la carte nationale d'identité ou du passeport ;
- une photo d'identité ;
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae ;
- les bulletins de notes trimestriels de terminale ;
- le relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du BAC ;
- le certificat de scolarité 2024/25 ;
- un courrier de demande de dérogation ;
- un dossier artistique et pédagogique (10 pages maxi format A4), qui comprend un descriptif détaillé des enseignements suivis, des éléments de pratique artistique et, le cas échéant, des activités professionnelles antérieures.

> Pour les étudiants en classe préparatoire art ou design :

- les bulletins de notes semestriels de l'année en cours.

> Pour les candidats étrangers :

- le TCF niveau B2 (pour les candidats non francophones)
- la traduction des diplômes obtenus et du certificat d'authentification obligatoire des diplômes obtenus (credentials reports).
- le certificat de scolarité du dernier établissement fréquenté ;
- le titre de séjour pour les candidats résidant en France

➤ PIÈCES À FOURNIR

PAR VOIE POSTALE SI PAIEMENT PAR CHÈQUE :

- un chèque de 35€ correspondant aux frais d'inscription au concours d'entrée (non remboursables) à l'ordre de « ESAPB » à l'adresse :

École supérieure d'art Pays Basque
Concours d'entrée
Cité des Arts
3 av. Jean Darrigrand
64100 BAYONNE

> Merci de renseigner le nom et prénom du candidat au dos du chèque

**DATE LIMITE D'ENVOI
DU DOSSIER COMPLET :
14 AOÛT 2025**

(le cachet de la poste faisant foi)